

Après avoir été mis en place sur cinq territoires du département du Nord (Roubaix, Maubeuge, Valenciennes, Dunkerque et Douai), et un territoire du département du Pas-de-Calais (Boulogne / Calais / St Omer) de 2015 à 2017, l'IREV a déployé le cycle de qualification « Egalité-Citoyenneté » pour les territoires de Lens - Liévin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane les 7 et 8 septembre à Béthune, et les 16 et 17 octobre à Lens.

Ces temps de rencontre et de formation ont permis aux acteurs présents de réfléchir ensemble à ce qui fait cohésion sur leurs territoires : les valeurs de la République, le principe de laïcité, ou encore la lutte contre toutes les formes de discrimination.

La diversité des profils et champs d'intervention des participant·e·s a permis d'entamer une réflexion globale sur la lutte contre les discriminations sur le bassin minier : Quel état des lieux ? Quelles problématiques rencontrées ? Que pouvons-nous construire ensemble ? Par équipes, ils ont pu réfléchir aux projets de demain : « Lutter contre les discriminations : sensibilisés pour agir » ou encore « Pad discrim », avec pour point de départ commun la nécessité de former, informer, accompagner et réunir les professionnels, comme les habitants, autour de la question des discriminations.

Retrouvez ci-dessous, en images, les supports produits à cette occasion !

Fiche de présentation d'une action locale

Nom de l'action **PAD DISCRIM**

Objectifs et enjeux

- Accueillir et accompagner les personnes autour du sujet de la discrimination.
- Permettre aux personnes de s'exprimer sur le sentiment ou la réalité de la discrimination vécue.
- Recours au droit des publics discriminés.
- Formation des professionnels (initiale et continue) pour réduire les discriminations

Etapes de mise en œuvre

Calendrier ① mise en place d'une permanence qui peut être suivie physiquement ou par mail autour de 3 sujets =

- qualifier l'acte de discrimination
- accompagner pour le recours au droit
- écouter, accompagner le sentiment de discrimination



Public cible

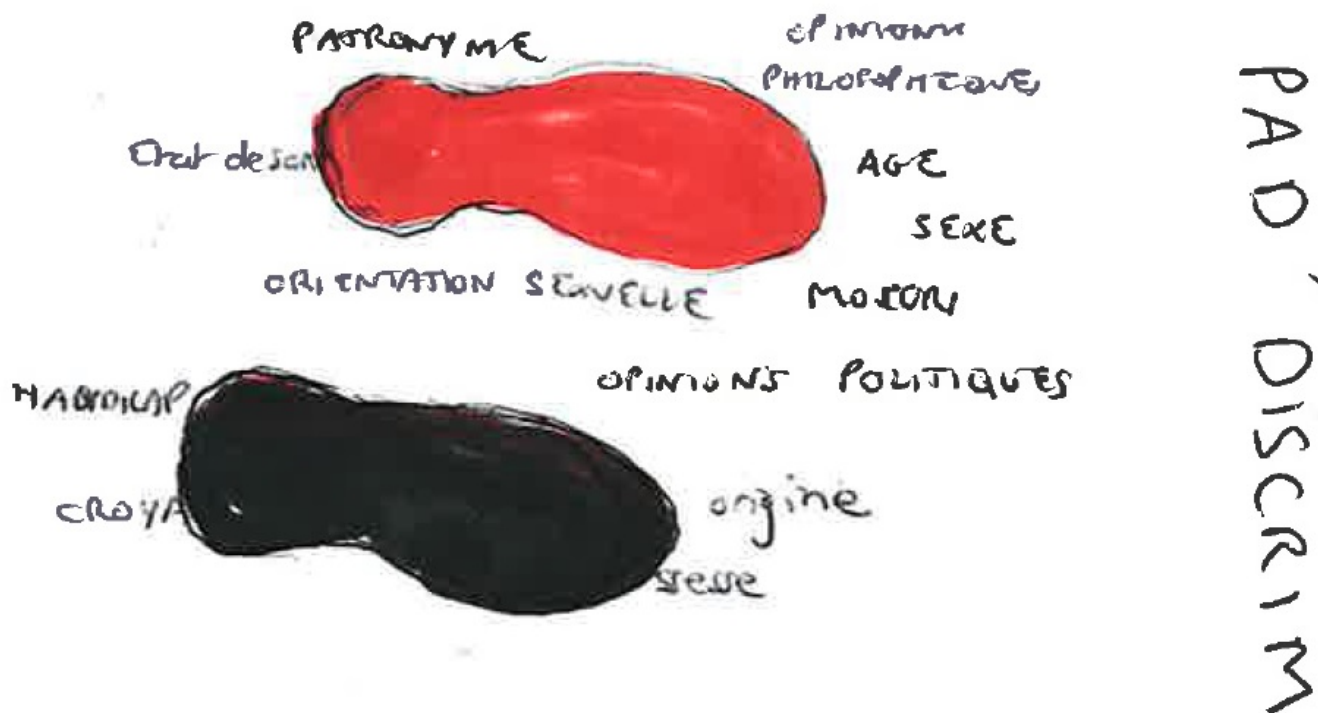
- grand public
- professionnels de terrain

Porteur du projet, partenaires associés

Porteur = Communauté d'Agglomération
Partenaires associés = Bailleurs, mission locale, associations, CAF, Département, CPAM, communes, CCAD, Education Nationale

La ville autrement...

② Former les personnes en contact avec les publics
③ Mise en place d'un réseau ressources et d'analyse des pratiques pour les professionnels et les personnes.



Equipe 1

Fiche de présentation d'une action locale

Nom de l'action

Lutte contre la Discrimination :
Sensibilisés pour agir.

Objectifs et enjeux

- prise de conscience commune
- partager une culture commune et impliquer
- mobiliser tous les acteurs
- intensifier ce que l'on fait comme approche de Droit Commun.
- questionner les pratiques et postures professionnelles.

Public cible

tous les signataires et
acteurs, habitants de
QPV.

Etapes de mise en œuvre

Calendrier

Porteur du projet, partenaires associés

CALL



La ville autrement...

ZONE
ANTI
DISCRIMINATION
SENSIBILISÉS
POUR
AGIR



Equipe 2

Dates: Vendredi 20 octobre 2017 - 02:00

URL de la source (modifié le 08/12/2017 - 12:00): <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/egalite-femmes-hommes/cycles-egalite-citoyennete-2016-2017-1>